

# Qu'est-ce qu'une télévision participative de proximité ?



Les télévisions participatives de proximité permettent aux habitants de quartiers, de villages ou de pays ruraux de « s'approprier une partie de l'animation locale pour recréer du lien social ». Leur fondement même est de favoriser le développement local, de renforcer l'animation et les liens sociaux, de favoriser l'insertion professionnelle et de proposer un traitement des contenus plus adapté aux besoins de proximité. Le processus même de production des programmes prend alors une importance toute particulière, la diffusion devenant alors la concrétisation du travail effectué et une des motivations à l'implication de bénévoles dans la création de programmes.

Ces télévisions ont souvent des périodicités adaptées au rythme de leur création par les habitants (par mois, par trimestre ou même par an). Plus que des télévisions de flux occupant un canal ou une tranche horaire, il s'agit de « télévisions de rendez-vous » où chaque diffusion devient un événement. Enfin l'implication des citoyens dans ces télévisions permet une éducation à l'écriture et la lecture critique de l'image.

Depuis de nombreuses années, les télévisions participatives de proximité ont accumulé un véritable savoir-faire. Les échanges d'expériences sont particulièrement importants au sein de la Fédération, qui se donne pour mission de les valoriser en promouvant la télévision participative.

# Pour une politique de soutien aux télévisions a s s o c i a t i v e s

La Fédération revendique une reconnaissance officielle des télévisions associatives, et plus particulièrement des dynamiques participatives.

C'est pourquoi nous revendiquons :

- la création d'un **mécanisme de soutien financier**, que pourrait inspirer le fonds de soutien aux radios associatives.
- la création d'un **statut juridique européen** propre à ce type d'activité citoyenne.
- que chaque instance nationale **réserve des fréquences** dédiées aux télévisions (et radios) participatives alternatives.

Cette politique publique de soutien serait une garantie pour le développement d'un espace public. Il devrait être national et européen. Un tel cadre permettrait de garantir l'indépendance des télévisions associatives.

## Que fait la Fédération ?

- une **Université Européenne** des télévisions participatives tous les deux ans, qui regroupe acteurs de terrains, chercheurs, et responsables politiques.
- des **séminaires de travail** sur la télévision participative
- des **formations spécifiques** à la démarche participative au sein du CREFAP
- des **études** visant à valoriser la démarche participative, à identifier l'émergence de nouveaux savoir-faires...

# Fédération nationale des Vidéos des Pays et des Quartiers



Association nationale  
d'Éducation Populaire

contact  
<http://www.vdpq.org>

courriel : [vdpq@free.fr](mailto:vdpq@free.fr)

Coordination :  
Thierry MICHEL  
Le Ligourès-Place Romée de Villeneuve  
13090 Aix-en-Provence  
06 33 02 44 27



Fédération Nationale des Vidéos des Pays et des Quartiers  
Le Ligourès - place Romée de Villeneuve - 13090 Aix-en-Provence



# les dates de la fédération

## structures adhérentes 2007

Airelles Vidéo / Aix-en-Provence  
Aldudarrak Bideo / Aldudes  
Canal Nord / Amiens  
COPSI Vidéo / Aix-en-Provence  
Couleur Cantal / Aurillac  
FOL 36  
Metazone TV / Paris  
Objectif  
O2Zone TV - Air Bel / Marseille  
O2Zone TV - La Rouguière / Marseille  
O2Zone TV - Roy d'Espagne / Marseille  
O2Zone Lagarde/Marseille  
O2Zone-Les Escourtines/Marseille  
Rapsode Production / Paris  
Riv'Nord / Saint-Denis  
TV Ardèche, Lablachère  
Télé Baie de Somme / saint Riquier  
Télé Dieue / Dieue  
Télé Millevaches / Faux La Montagne  
Tele5000 / Morlaix  
Télé Val d'Argent  
Trégor Vidéo / Pleumeur Bodou  
Vidéo sur Marne / Champigny sur Marne  
Vidéon / Evry  
VIVE / Grigny

1984 - premiers contacts entre les Vidéos de Pays

1989 - Création des Vidéos des Pays à Lussas.

1991 - Adoption de la Charte des VDP.

1994 - Les VDP deviennent la Fédération des Vidéos des Pays et des Quartiers.

1998 - Soutien à la création d'Aldudarrak Bideo au Pays Basque.

2000 - Colloque de Strasbourg. « Pour la reconnaissance des des télévisions de proximité. »

2000 - Co-organisation du colloque à l'Assemblée Nationale pour la reconnaissance du Tiers secteur audiovisuel, avec la Coordination des Médias Libres et Les Verts. Hervé Bourges se prononce en faveur des télévisions associatives.

2000 - Réforme de la loi de 1986 sur audiovisuel. Les télévisions associatives ont le droit de soumissionner au CSA.

2001 - Première Université Européenne des télévisions associatives (Castres). La fédération demande la mise en place d'un fond de soutien aux télévisions associatives. Dauminique Baudis prend position en faveur des télévisions locales de proximité.

2002 - Soutien à la création d'O2Zone.tv dans le quartier d'Air-Bel à Marseille

2003 - Deuxième Université Européenne des télévisions associatives (Albi). Coup de froid: le rapport de la Direction des Médias est totalement défavorable aux télévisions de proximité. Il récuse explicitement tout fond de soutien. Ne prévoit rien pour les télévisions associatives. Ouvre la voie aux télévisions commerciales.

2004 - Soutien à l'émergence de TVasso à Marseille et à sa candidature auprès du CSA pour l'attribution de la fréquence hertzienne locale à Marseille.

2005- Recours au Conseil d'Etat pour remettre en question la décision du CSA sur le choix de LCM Marseille et reposer la question sur la place de la TV associative citoyenne en France.

2006 - Plusieurs structures adhérentes de la fédération se regroupent au sein d'IDF TV et se portent candidats à une fréquence de la TNT sur la région Parisienne.

## charte des VDPO

### Communauté d'appartenance

La définition du territoire comprise sous l'appellation de pays et de quartiers fait partie intégrante du projet de la Fédération. Elle correspond soit à une cité, à un canton, à un immeuble, à une ville, soit encore à une communauté culturelle ou ethnique.

### Projet social

Les structures adhérentes au sein de la Fédération poursuivent un but autre que commercial. Il peut s'agir de participer au développement local, de renforcer les liens sociaux en animant des ateliers de sensibilisation auprès des habitants afin de faciliter leur mobilisation, l'expression de revendications, l'affirmation des identités...

### Indépendance

Les structures adhérentes à la Fédération les Vidéos des pays et des quartiers se placent en dehors de tout clientélisme. Elles sont avant tout indépendantes, ne sont ni confessionnelles ni politiques. Mais elles se préoccupent surtout des choses de la Cité.

### Démocratie

L'un des objectifs primordiaux des structures adhérentes est le souci d'une démocratisation de l'expression audiovisuelle locale. Il faut pour cela, mettre la télévision et la vidéo au service de la démocratisation, de la liberté et de l'égalité des droits. Il faut promouvoir la démocratie d'accès aux technologies de la communication.

